

Candidature au label Pays d'art et d'histoire

Note de synthèse

Au cœur des Pyrénées-Orientales, le territoire de la Communauté de communes Conflent Canigó (CCCC) se déploie sur le versant nord du Massif du Canigó, son piémont et ses vallées. Autour de Prades, son bourg centre, il réunit 45 communes qui, par la valorisation de leur patrimoine, naturel, matériel ou immatériel, affichent la volonté de faire de ce territoire rural, un territoire attractif et porteur d'avenir.

Dans cet objectif :

La CCCC a souhaité mener une politique culturelle volontariste à destination de ses habitants : éducative pour le jeune public, coordinatrice pour les acteurs locaux, attractive pour l'accueil de nouvelles populations et son développement économique. C'est aussi un outil de développement social qui contribue à l'amélioration du bien vivre ensemble, à la connaissance et à la transmission de notre histoire et de notre identité. Pour ce faire, elle a élaboré un schéma de développement culturel et patrimonial validé en conseil communautaire en juillet 2019, mettant en évidence trois piliers majeurs : la redynamisation du Festival Pau Casals, la signature d'un contrat territorial de lecture publique et la création d'un Pays d'art et d'histoire à l'échelle de son territoire. Les deux premiers ont déjà été mis en œuvre, le troisième fait l'objet de notre démarche de labellisation actuelle.

Le contexte et les actions déjà engagées en matière de patrimoine étayent et justifient notre démarche.

Plus précisément, il s'agit de donner une nouvelle impulsion à l'ancien Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Têt qui après avoir traversé de nombreuses difficultés, a cessé ses activités en 2019. Ainsi redéployé à l'échelle des 45 communes du territoire Conflent Canigó, il offre aujourd'hui une cohérence historique et une continuité territoriale qui faisaient défaut au précédent.

La CCCC a souhaité se doter préalablement de tous les atouts pour mener à bien son projet :

- En premier lieu, par la modification de ses statuts pour se doter des compétences nécessaires.
- Puis la réalisation, pendant deux ans, en concertation avec les communes et en partenariat avec les institutions nationales, régionales et départementales, d'un Schéma de développement autour de la culture assurant la cohérence des actions futures, proposant toute l'année une offre aux habitants, soutenant la présence artistique et favorisant la communication entre les porteurs de projets.
- Un inventaire du patrimoine à l'échelle des 45 communes en partenariat avec la Région Occitanie.
- La rénovation de la Maison Félip, au cœur de Prades, future Maison des Patrimoines devenant un lieu partagé entre l'Office de tourisme intercommunal (OTI), les bureaux du festival Pau Casals et du PAH, le CIAP, des salles d'atelier de conférence et de réunions. Ce projet a déjà retenu l'attention de nos partenaires que sont l'Etat et la Région Occitanie qui ont confirmé leur co-financement.
- Un inventaire des fonds Annie de Pous et Pau Casals.
- De nombreux acteurs du patrimoine existent : Les services patrimoine de Prades et de Villefranche-de-Conflent, La fondation du prieuré de Marcevol, Les associations de valorisation du patrimoine, Le PNR des Pyrénées catalanes, le Syndicat mixte Canigó Grand Site (SMCGS), les réserves naturelles.
- Contribution au Plan Paysage en partenariat avec le Syndicat mixte Canigó Grand Site.

- Réalisation d'un PLUI offrant une vision prospective du territoire, de son développement et un outil de protection (patrimoine vernaculaire).
- Gestion du plan de sauvegarde UNESCO en partenariat avec le PNR (Villefranche-de-Conflent et Mont-Louis)
- Une stratégie touristique de qualité avec un classement de l'OTI en 1^{ère} catégorie pour des missions d'accueil, de structuration et qualification de l'offre, d'accompagnement des socio-professionnels, de promotion et commercialisation de la destination Canigó, aux côtés du SMCGS et autres acteurs incontournables.

Un territoire bénéficiant de nombreux labels et d'une politique de protection du patrimoine à l'échelon départemental.

- Un territoire reconnu par de grands labels : PNR, Grand Site de France, Grand Site Occitanie, UNESCO, Natura2000, réserves naturelles.
- Le classement et la valorisation du site minier de La Pinouse porté par le SMCGS.
- De nombreuses actions de restauration du mobilier religieux par le Département.
- Des événements culturels majeurs : festival Pau Casals, festival de cinéma Ciné-Rencontres, Journées Romanes, l'Université Catalane d'Estiu.

Le Conflent bénéficie d'un patrimoine d'une grande richesse et d'une grande diversité.

- *Historique* : au Paléolithique les nouvelles industries lithiques, taille du silex. Au Néolithique, sédentarisation, nouvelles pratiques funéraires, monuments mégalithiques. A l'Epoque Romaine, exploitation du minerai de fer : de nombreux villages ont leur origine à l'emplacement de ces sites et de nombreux toponymes Romains.
- *Patrimoine religieux* : un foyer artistique roman & l'âge d'or baroque.
- *Patrimoine militaire* : Villefranche-de-Conflent et le fort Liberia mais aussi de nombreux châteaux, tours de guet.
- *Patrimoine industriel* : mines de fer, industrie du Grenat, le Train Jaune, les caves coopératives.
- *Patrimoine thermal* : Vernet-les-Bains, Molitg-les-Bains, thermo ludisme à Fontpédrouse...
- *Architecture civile et patrimoine vernaculaire* : celleres, patrimoine agricole en pierres sèches, fontaines et canaux d'irrigation.
- *Patrimoine immatériel* : la langue catalane, les traditions de village, les légendes mais aussi de nombreuses personnalités : Guifred el Pelut fondateur de la Catalogne, Pau Casals, Pompeu Fabra, Gustave Violet.

La gouvernance :

Portage par l'Office de tourisme intercommunal (OTI) pour une organisation mutualisée garante d'une meilleure efficacité humaine et financière. Le Pays d'Art et d'Histoire aura son budget propre au sein de l'OTI.

L'activité des deux structures se déploie sur le même territoire.

La stratégie touristique de la destination Conflent Canigó repose sur son patrimoine naturel, matériel et immatériel, thèmes sur lesquels le personnel de l'OTI est très performant.

L'opportunité de la création d'un lieu commun, la Maison Félip facilite la mutualisation.

- Création d'une 3^{ème} Vice-Présidence au sein du bureau de l'OTI dédiée au PAH
- Le comité technique sera force de proposition et de contribution pour les programmations annuelles
- Le comité scientifique sera la caution scientifique des actions du PAH

Des conventions de partenariat seront signées entre le PAH et : Villefranche-de-Conflent, la ville de Prades, la Région Occitanie, le Département des Pyrénées-Orientales, l'Université de Perpignan Via Domitia, le PNR des Pyrénées catalanes, le Syndicat mixte Canigó Grand Site, les grands site patrimoniaux, le Festival Pau Casals et les Ciné-Rencontres.

Les premières actions

- Mise en place des comités scientifiques et Techniques
- Recrutement d'un.e animateur.trice du patrimoine
- Etablissement des diverses conventions dont celle avec l'éducation nationale
- Suivi de la conception et de la mise en œuvre du CIAP
- Poursuite de l'inventaire du patrimoine
- Inventaire et conservation des fonds Pau Casals et Annie de Pous
- Formation d'une équipe de guides-conférenciers.
- Assistance à la conduite du projet de valorisation UNESCO
- Assistance technique aux porteurs de projets
- Création d'une offre éducative en temps scolaire
- Création d'outils pédagogiques

